

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-0053
HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 6 octobre 2025

Date convocation : 30 septembre 2025

Date d'affichage : 30 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.
2025eko urriaren 6an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (11) : HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, MONGABURE Vincent, ROUX Christine, SAINT PIERRE Marie Claire, SAPPARRART Bertrand, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (4) : DUCLOS Bernadette, HAPETTE Maylis, OTHABURU Sébastien, SAINT ESTEBEN Marie,</

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis de principe sur le lancement d'une étude structurelle sur l'école, dans le cadre du programme ELENA, dont le reste à charge est nul pour la commune. Cette étude de structure indiquera la nécessité ou non de renforcer la charpente de l'école et d'estimer la capacité de la toiture à soutenir une installation photovoltaïque telle qu'étudiée dans les études précédentes. Le bureau d'étude structure mandaté est BETS B&M.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- De donner un avis favorable au lancement d'une étude structurelle sur l'école ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à mener, dans la limite de ses attributions, toute action destinée à faciliter la réalisation de l'étude.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 11

Nombre de procurations : 2

Nombre de suffrage exprimés : 13

POUR : 13